

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
 DELIBERATIONS DU CONSEIL
 MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers : L'an **DEUX MILLE VINGT CINQ**, le **JEUDI VINGT SEPT MARS**
Présents : **16** le Conseil Municipal de la Commune d'ÉTAULES (Charente-Maritime), dûment
En exercice : **17** convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle municipale, à 20 heures 30,
Votants : **17** sous la **présidence de Vincent BARRAUD, maire.**

Date de convocation du Conseil Municipal : **13 février 2025.**

Présents :
 BARRAUD Vincent, WATRIN Béatrice, ETIENNE Jean, TURPIN Sylvie, MOTARD Daniel, BOITIER Jean-
 Louis, FOUCHER Nicolas, BUREAU Nadia, GAURIVEAUD Jean-Jacques, RENAUDIN Didier, BLAIS Céline,
 JEUNESSE André, GAGNADRE Josselyne, LOUIS Gilles, AUDEBERT Délizia, de LACOUR SUSSAC Hugues.

Absents : 0

Absents avant donné pouvoir : AUTIN Martine à GAURIVEAUD Jean-Jacques,

Secrétaire de séance : MOTARD Daniel

DE 016-2025/03-002 DECISION MODIFICATIVE N°1

Le maire présente au conseil municipal les modifications budgétaires liées à une prise en charge partielle des travaux de pluvial sur la RD14-E1 par la CARA au titre de la GEPU

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
4581705 (041) - 705 : dépense GEPU - RD1	26 928,25	4582705 (041) - 705 : recette GEPU RD14E	26 928,25
	26 928,25		26 928,25
Total Dépenses	26 928,25	Total Recettes	26 928,25

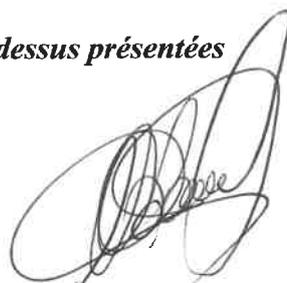
Le conseil municipal après en avoir délibéré par 17 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION

➤ **VALIDE les modifications budgétaires ci-dessus présentées**

Pour extrait conforme



Le Maire, Vincent BARRAUD.

Le secrétaire, Daniel MOTARD

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE	
Acte télétransmis au contrôle de légalité sous le N°	017-211701552-2025.....
Date de l'accusé de réception préfecture	
Délibération affichée le	lundi 31 mars 2025
Document certifié conforme, le Maire, Vincent BARRAUD	

Hôtel de Ville